

<b>Zeitschrift:</b>	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	22 (1999)
<b>Artikel:</b>	Le Canton de Genève, "un parc de villas"? : La refondation du territoire, de Guillaume Fatio à l'urbanisme rationnel
<b>Autor:</b>	Cogato Lanza, Elena
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1078050">https://doi.org/10.5169/seals-1078050</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE CANTON DE GENÈVE, «UN PARC DE VILLAS» ? LA REFONDATION DU TERRITOIRE, DE GUILLAUME FATIO À L'URBANISME RATIONNEL

ELENA COGATO LANZA

1. Dans son ouvrage intitulé *La campagne genevoise d'après nature* (1899), Guillaume Fatio affirme être en train d'assister à une véritable révolution territoriale. A ses yeux, la ville et la campagne n'identifient plus deux domaines clairement séparés; elles s'approchent progressivement, et tendent à se confondre<sup>1</sup> :

« Il fut un temps où la campagne commençait aux portes de la ville, où les fortifications formaient une ligne bien tranchée entre les coteaux verdoyants et l'agglomération urbaine; ce contraste faisait valoir les deux éléments si différents l'un de l'autre [...]. Actuellement on ne sait où chercher le calme, et depuis que la digue des murailles a disparu, il s'est engagé une lutte, corps à corps, entre les rues envahissantes et la verdure antique [...] ».

D'après Fatio, plusieurs facteurs ont contribué à l'effacement de toute distance entre la ville et la campagne : outre la démolition des bastions et l'extension du réseau routier, il faut considérer l'usage de plus en plus répandu du téléphone et la diffusion de l'énergie électrique. Tout cela a modifié les «conditions fondamentales qui caractérisent la campagne» et provoqué la disparition du «sentiment de solitude» qu'on y recherchait traditionnellement.

La nécessité de réaménager le territoire à la suite de l'effacement des frontières entre les entités traditionnellement séparées de la ville et de la campagne est à l'origine d'un champ de réflexions et d'expérimentations infiniment riche et varié, émergeant en Europe dès la fin du dix-neuvième siècle. L'ensemble de ces réflexions se confrontant aux nouvelles régions *suburbaines* constitue une nébuleuse dont les composantes sont difficiles à distinguer<sup>2</sup>. En guise d'exemple, le concept de *cité-jardin*, le modèle du *village* ainsi que l'image de la dilution de la ville dans un *parc* sembleraient identifier autant de filières de recherche, alors que leurs domaines se superposent et leurs contours s'entremêlent une fois que ces

<sup>1</sup> G. FATIO, *La campagne genevoise d'après nature*, Genève, 1899, pp. 99-100.

<sup>2</sup> Cf. B. GRAVAGNUOLO, *La progettazione urbana in Europa. 1750-1960*, Laterza, Bari, 1991, p. 89.

concepts sont à l'oeuvre dans les projets concrets et les études spécifiques<sup>3</sup>.

Les propos tenus par Fatio, en mobilisant l'image du *parc* afin de désigner le nouvel univers qui se substituerait aux deux entités distinctes de la ville et de la campagne, se situent en plein dans cette nébuleuse de recherches. Dans son texte de 1899, le publiciste et banquier genevois ne se limite pas, en effet, à constater le bouleversement de l'ancien équilibre territorial. Il y développe son observation des dynamiques en cours, jusqu'à esquisser un véritable projet d'aménagement territorial basé sur l'identification du canton à un seul grand «parc de villas». Le nouvel aménagement devrait permettre de satisfaire au «besoin moderne» d'habiter en contact avec la campagne tout en jouissant des commodités de la ville. Nous examinerons dans les détails ce projet qui, prenant en compte l'articulation de l'infrastructure routière, des unités résidentielles et des éléments préexistants de la campagne, ne s'est cependant jamais traduit, à notre connaissance, en un dessin sur papier.

Si Fatio formule sa proposition à une époque de l'histoire où «la compétence en matière d'urbanisme et de conservation est encore synonyme d'expérience et de bon goût»<sup>4</sup>, l'assimilation du canton de Genève à un *parc* informera également les recherche des représentants de l'urbanisme rationnel au milieu des années trente. Le plan de zones du canton de Genève, élaboré en 1936 au sein du Département des travaux publics, présente en effet d'importantes analogies avec le projet de Fatio. Les correspondances entre les deux études, dont nous rendrons compte dans les détails, sont les indices de leur appartenance à un même projet culturel. Les approches mises en oeuvre par Fatio et par les concepteurs du plan de 1936 établissent une continuité entre les exigences posées par la sauvegarde du paysage, d'une part, et les enjeux de la modernisation territoriale, d'autre part. Les deux approches se réfèrent à une même expérience territoriale, qui combinerait la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et construit avec le projet de transformation. Par les échos et les correspondances qui relient les deux études, ces dernières fixent à nos yeux les dates extrêmes d'un processus allant, en Suisse Romande, de l'émergence de la sauvegarde du paysage à son affirmation en tant que problème de compétence de l'urbanisme. La sauvegarde du paysage ne serait ainsi qu'un aspect d'une tâche majeure,

<sup>3</sup> Cf. P. GIRARD et B. FAYOLLE LUSSAC (éds.), *Cités, Cités-jardins: une histoire européenne*, Actes du colloque de Toulouse, 18-19 novembre 1983, Talence, 1996, sur l'opportunité d'utiliser la notion de *cité-jardin* afin de désigner plus un champ chronologique et spatial d'expérimentations qu'un modèle.

<sup>4</sup> M. SMETS, *Charles Buls, les principes de l'art urbain*», Mardaga, Liège, 1995, p.19.

celle d'inventer un environnement propre à accueillir un mode de vie urbaine moderne.

2. Selon l'avant-propos de l'ouvrage, *La campagne genevoise d'après nature* inaugure une entreprise à long terme, visant à la patrimonialisation de la campagne. A l'aide des photographies de Fred Boissonnas, auxquelles Fatio confie le statut de «tableaux fidèles de l'existence de tout un peuple», l'auteur a pour objectif la reconstruction d'une culture qui est en train de disparaître et qui doit en revanche constituer la base de l'éducation à la beauté et à l'amour de la patrie. L'intellectuel genevois anticipe de quelques années les déclarations de principe du mouvement *Heimatschutz*<sup>5</sup>, dont il sera lui-même un animateur, fondées sur la conviction que l'expérience esthétique peut se traduire d'une façon linéaire en une acquisition éthique. Cependant, le regard jeté par Fatio sur les modifications de la campagne et de son rapport à la ville ne saurait se réduire à une anticipation des positions du *Heimatschutz*. Si la position défendue par ce mouvement sera fondamentalement anti-urbaine et visera à la conservation de l'environnement physique et des valeurs du monde rural, Fatio est en revanche convaincu que la fusion entre ville et campagne est inévitable, et qu'il faut savoir la diriger afin d'en tirer le meilleur parti. D'après Fatio, cette «lutte corps à corps entre les rues envahissantes et la verdure antique» doit en effet être considérée comme un phénomène positif, puisque la disparition des frontières entre ville et campagne permettrait l'épanouissement d'une aspiration intime du territoire genevois<sup>6</sup> :

« Les environs de Genève se prêtant à merveille au développement de ce besoin moderne, nous voyons surgir de tous côtés des villas suburbaines, où tous ceux qui ont les moyens s'empressent à transporter leur nid. [...] Notre canton tout entier, grâce aux moyens de transport qui le sillonnent de toute part, est destiné à devenir un vrai parc de villas ».

L'évocation de l'image d'un «parc de villas» donne vie chez Fatio à un véritable projet de refondation<sup>7</sup> du territoire cantonal. La première étape de ce projet consisterait à distinguer entre le domaine de la transformation et les éléments qui devront rester inaltérés :

<sup>5</sup> Cf. D. LE DINH, *Le Heimatschutz, une ligue pour la beauté*, Collection Histoire et société contemporaines, Université de Lausanne, 1992, N° 12.

<sup>6</sup> G. FATIO, *op. cit.*, p. 101. Les citations rapportées ci-après sont extraites du chapitre «Villas suburbaines», p. 99-112.

<sup>7</sup> Par le terme de *refondation* nous nous référons ici à la notion élaborée par A. CORBOZ, «La 'Refondation' de Genève en 1830 (Dufour, Fazy, Rousseau)», *Genava*, Tome XL, 1992, p. 55-85.

« Les anciens villages de nos environs resteront toujours et, en conservant leur cachet rural et le charme de leurs souvenirs, nous rappelleront un état de choses qui va s'évanouissant et ne peut plus être ressuscité ».

Si Fatio assigne aux villages le rôle de monuments d'un habitat inévitablement passé (*voir illustration 1*), le territoire restant doit être réaménagé, ceci à partir du réseau routier:

« La première condition nécessaire pour vivre agréablement en dehors de la ville c'est l'existence de grandes routes bien établies et surtout bien entretenues, offrant à la circulation toutes les facilités désirables, ayant de chaque côté un trottoir pour les piétons, bordé d'une rangée de beaux arbres, et une large chaussée ».

Ensuite, par la spécialisation des réseaux de circulation, on pourra fournir les supports adéquats aux différentes pratiques de la mobilité :

« De ces routes principales s'échappent des chemins secondaires encadrés de verdure qui, par leurs courbes gracieuses et leurs méandres tortueux, ont l'air de vouloir enlacer le voyageur qui les foule pour la première fois ».

Ces derniers parcours, où le «voyageur» pourra expérimenter la surprise et l'enchantedement, traverseront le tissu formé par des villas éparses sur la surface d'un unique grand jardin (*voir illustrations 2-3*). Villages, villas, routes, rangées d'arbres, chemins sinuieux, verdure: voici les matériaux d'un projet devant permettre de réaliser, à Genève, un habitat réunissant les avantages traditionnellement attribués à la ville et à la campagne (*voir illustration 4*). De ce point de vue, un écho de la définition howardienne de la cité-jardin<sup>8</sup> semble résonner dans les mots de Fatio :

« La villa suburbaine [...] doit avoir l'aspect rural de la campagne, mais posséder aussi toutes les facilités qu'offre une ville; elle doit avoir un caractère intime calme et verdoyant, et pourtant être en contact facile et presque immédiat avec la cité voisine, pour ne perdre aucun des avantages de la civilisation moderne ».

En 1899, les villas genevoises sont encore séparées les unes des autres par les limites des propriétés :

« Vu à vol d'oiseau, le spectacle d'ensemble est encore moins égayant car, en plongeant sur nos environs on se croirait en face d'un vaste cimetière, où chaque maison représente une pierre tombale entourée de son petit Carré de verdure. Au lieu de nous barricader contre nos voisins, sachons nous donner la main pour travailler en commun; supprimons ces clôtures insociables et de deux villas faisons-en une, puis de quatre faisons-en deux; un simple fil de fer invisible indiquera à chacun son bien, qui aura bientôt l'air décuplé grâce aux horizons nouveaux créés par la réunion de tous ces petits Carrés monotones ».

Aucun exemple de cette vue à vol d'oiseau ne se trouve parmi les illustrations de Fred Boissonnas, prises toutes à la hauteur de l'œil humain. A l'encontre de ce que Fatio est en train d'observer, la campagne photographiée par Boissonnas est un lieu essentiellement séparé de la ville (*voir illustration 5*). Ce décalage entre les dynamiques réelles du territoire

<sup>8</sup> Le texte d'Ebenezer HOWARD, *Tomorrow: A Peaceful Path to Real Reform* est publié à Londres en 1898. En 1902 il prendra le titre de *Garden Cities of Tomorrow*.

et la représentation photographique d'une réalité dont Fatio ne fait plus l'expérience, est au cœur de la patrimonialisation de la campagne. L'exigence du patrimoine se manifeste dès que l'on éprouve le sentiment d'une perte, d'une absence: s'adresser au passé signifie en constater sa définitive disparition<sup>9</sup>. La demande de patrimoine exprimée par Fatio presuppose la désintégration du bien de la campagne, provoquée par l'envahissement de la ville.

3. A la fin des années vingt la confusion entre la ville et la campagne continue d'être perçue comme problématique, tandis que le thème de Genève comme ville construite dans un parc fait l'objet de nombreuses variations. Pour les représentants d'un savoir qui s'appelle désormais *urbanisme*, l'absence d'une frontière nette entre l'agglomération urbaine et la campagne pose un problème avant tout de *représentation*. Arnold Hoechel, architecte qui occupe à Genève le poste de chef du bureau du plan d'extension, voit dans la «vue d'avion» la modalité de représentation permettant de rendre compte au mieux de «l'apparence» du territoire contemporain, où l'édification «s'éparpille [...] de façon sporadique à des distances relativement considérables du centre urbain», au point que «les limites administratives sont effacées par le flot des constructions qui déferle aux alentours»<sup>10</sup>. «La photographie devient nécessaire pour rendre fidèlement l'aspect d'un organisme aussi compliqué» résultant de «l'interpénétration de la ville et de la campagne». Si la photographie aérienne semble permettre de saisir le fonctionnement de la ville en tant qu'organisme, la photographie de paysage appréhende les qualités esthétiques et perceptives de la ville en tant qu'artefact<sup>11</sup>: le photographe Fred Boissonnas<sup>12</sup>, qui s'est désormais imposé comme l'interprète le plus attitré du pays genevois, produit de nouvelles vues de Genève qui alimentent le mythe de ville immergée dans la nature, construite sur le fond d'un paysage à la fois bucolique et sublime. En particulier, les photos réalisées pour le dossier du «Concours d'architecture pour la

<sup>9</sup> Cf. Pierre Nora in E. DE ROUX, «On ne peut pas faire de la France le musée de la France. Un entretien avec Pierre Nora», *Le Monde*, 29 novembre 1994.

<sup>10</sup> A. HOECHEL, «Vue d'avion», in C. MARTIN et H. BERNOLLI (éds.), *L'Urbanisme en Suisse*, Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel 1929, p 5.

<sup>11</sup> Cf. C. MERLINI, «Dentro la città, sopra la città. Descrizione e progetto urbanistico negli anni Trenta», *CRU*, 1994, N° 2, pp. 22-34, sur le rapport entre les modalités du *regard* de l'urbaniste et la construction conceptuelle de l'objet observé, rapport déterminant les thèmes et les formes prises par l'aménagement urbain.

<sup>12</sup> N. BOUVIER, *Boissonnas. Une dynastie de photographes 1864-1983*, Lausanne 1983.

réalisation du palais de la Société des Nations» (1926), en exaltant l'ensemble exceptionnel constitué par le cadre végétal et le lac en plein centre-ville, contribuent définitivement, face à un public mondial, à assimiler la ville de Genève à un *parc* (voir illustration 6).

L'installation de la Société des Nations à Genève - pour laquelle Guillaume Fatio a joué un rôle déterminant en tant que représentant de la Société auprès des autorités cantonales - est au cœur du vaste débat public concernant, au tournant des années trente, la modernisation et l'internationalisation de Genève<sup>13</sup>. Un des protagonistes de ce débat est l'architecte Maurice Braillard qui, à partir de son projet pour la reconstruction de la rive droite (1931), se penche sur le problème de la rénovation de la ville entière et explore la possibilité de transformer le sol urbain en un parc. En 1932, il indique explicitement dans le système des «villes dans le parc» le modèle à suivre dans l'édification des nouveaux quartiers ou de nouvelles agglomérations urbaines. Selon Braillard, cette expression désignerait l'environnement construit le plus adapté à «faciliter» la vie moderne, vie qui «se partage en deux temps: travail et délassement». La ville idéale serait constituée par un centre actif entouré de zones réservées à l'habitation et au délassement<sup>14</sup>:

« La création de ces zones peut s'envisager de deux manières: A. Par des mas compacts de constructions alternant à distances régulièrement réparties avec des parcs ou réserves d'air. B. Des parcs avec lesquels se marieraient les constructions. Dans le premier cas, ce sont les parcs dans la ville, dans le second les villes dans le parc. Pour le profane, cette distinction peut paraître bien subtile. Pour le technicien, elle part d'une conception diamétralement opposée ».

Tout en prônant la deuxième solution, Braillard reconnaît pourtant qu'elle présente une certaine difficulté de réalisation puisqu'elle «ne peut se concevoir pratiquement que dans des agglomérations conçues dans un seul jet». Une année plus tard, Braillard est nommé «ministre» des travaux publics dans le gouvernement socialiste de Léon Nicole (1933-1936). Il entreprend ainsi les études nécessaires en vue d'une modernisation fonctionnelle et architecturale de la ville. Ses études débouchent sur le plan directeur urbain et le plan de zones régional, pour lesquels Braillard et ses collaborateurs ont créé les conditions appropriées afin de simuler une conception urbaine et territoriale «d'un seul jet». L'adoption du dispositif de la table rase permet, dans le plan directeur, d'envisager la reconstruction de la ville par un maillage d'élément

<sup>13</sup> Sur l'émergence de la rénovation urbaine au niveau national cf. M. KOCH, *Leitbilder des modernen Städtebaus in der Schweiz, 1918-1939*, Zurich 1988, pp. 275-308 et F. WALTER, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Zoé, Genève, 1994, Chapitre 8.

<sup>14</sup> M. BRAILLARD, «Questions d'urbanisme. Les Parcs», *Le Travail*, 17 septembre 1932.

rectilignes devant s'adapter aux irrégularités de la pente, seule contrainte d'un sol dégagé de toute autre préexistence (*voir illustration 7*). La reconstruction de la ville ne constitue que le fragment du nouveau dessin de l'ensemble du canton contenu dans le plan de zones (*voir illustration 8*). Élaboré par le service d'urbanisme sous la direction de l'ingénieur Albert Bodmer, ce dernier plan nous paraît s'inscrire dans la réflexion entamée par Guillaume Fatio dont il reprend, au pied de la lettre, quelques-unes des indications contenues dans le projet de refondation territoriale cité plus haut.

4. D'après le témoignage de Bodmer, le plan de zones a pour but de «maintenir le charme du pays genevois, source de plaisirs rares et de bien être pour chacun, citoyen ou visiteur»<sup>15</sup>. Ce plan vise explicitement la sauvegarde des valeurs paysagères du canton. Depuis 1920, la loi donne aux autorités cantonales le pouvoir de sauvegarder les sites. La nouveauté du plan de zones consisterait dans l'objectif de proposer «un aménagement d'ensemble du canton» et de poser ainsi les bases d'une véritable politique de sauvegarde du patrimoine. Un long chemin a été parcouru depuis l'activité du *connaisseur* Fatio, passant par la loi sur la conservation des monuments et la protection des sites approuvée en 1920, et allant jusqu'à l'attribution aux *experts de l'urbanisme* de la compétence en matière de sauvegarde du paysage.

Examinons en détail le plan de zones<sup>16</sup>. L'aménagement proposé semble être le résultat d'une difficile médiation entre le modèle monocentrique selon lequel s'est développée la région genevoise (la ville de Genève occupe le centre géométrique d'une région relativement circonscrite), et le schéma d'un *défrichement* idéal, à réaliser selon un quadrillage régulier. Le modèle monocentrique semblerait structurer la distribution en zones (du centre à la périphérie se succèdent en effet les «quartiers urbains», les «colonies d'habitations isolées» et les «surfaces agricoles»), alors qu'un nouveau maillage routier, idéalement orthogonal, intéresserait indistinctement toute la surface du canton, en constituant un facteur d'uniformité.

En réalité, le maillage routier constitue le support d'un rigoureux jeu combinatoire proche du *patchwork*, intéressant les trois affectations suivantes: les «colonies d'habitations isolées», les «surfaces agricoles» et les «surfaces publiques ou sites à classer». Plus que de trois *affectations*, il

<sup>15</sup> A. BODMER, «Notes sur l'urbanisme à Genève», *L'Habitation*, N° 5, 1937, p 79.

<sup>16</sup> Des deux versions existantes, l'une datée 1936 et l'autre 1937, nous avons analysé la première qui prévoit la zone des «surfaces publiques ou sites à classer». Cette zone n'apparaît pas dans la version de 1937.

faudrait parler, d'après les termes de Bodmer, de trois «paysages», chacun ayant un caractère propre et devant pour cela faire l'objet d'un aménagement particulier<sup>17</sup> :

« Certains paysages supporterait quelques constructions très judicieusement placées et composées (maisons d'habitations ou bâtiments agricoles). D'autres se prêteraient à l'érection d'un ensemble de pavillons. D'autres enfin, ouverts sur des horizons admirables, devraient garder leur caractère actuel intact ».

Les «surfaces publiques ou sites à classer» désignent les paysages qui devraient rester intacts, correspondant aux espaces du patrimoine à sauvegarder. La planche du plan de zones nous fournit des indications précises quant à leur aménagement (*voir illustration 9*). Les «surfaces publiques» entretiennent avec le maillage routier un rapport particulier, puisqu'elles-mêmes se configurent comme un maillage idéalement orthogonal qui s'enchevêtre au réseau routier en le dédoublant. Ne pouvant pas faire l'objet de nouvelles édifications, les «surfaces publiques» sont constituées de ce qui préexiste sur le territoire. Le fond de carte sur lequel est dessiné le plan de zones (au 25'000e) laisse aisément entrevoir les objets et les traces territoriales interceptés par le réseau des surfaces publiques. En premier lieu, se trouvent les «villages» du canton, que la légende désigne également comme «constructions contiguës». Les concepteurs du plan ont soigneusement saisi chaque village, afin de les inclure tous dans ces surfaces où ils pourront «garder leur caractère actuel intact». Les bois et les forêts font également partie de ces surfaces, au même titre que de longs segments routiers au tracé irrégulier. Ainsi, outre le maillage routier régulier, un deuxième réseau destiné au déplacement et basé sur les rues et chemins existants trouverait place dans le canton. Les «colonies d'habitations isolées» seraient finalement desservies par deux réseaux, l'un régulier et régularisant, qui contient les colonies, l'autre irrégulier et discontinu, qui les traverse.

Les affinités entre le projet du canton comme «parc de villas» de Fatio et le plan de zones de Bodmer sont frappantes :

- a) La présence d'un double réseau routier qui correspond à deux pratiques du territoire différentes: au déplacement rapide d'une part et à l'agrément et au délassement d'autre part;
- b) le rapport qui s'établit entre les deux réseaux et les espaces résidentiels, construits en forme de villas chez Fatio et comme «colonies d'habitations isolées» dans le plan de zones;
- c) le rôle des villages existants, éléments ponctuels et exceptionnels constituant à la fois les points d'ancrage du nouveau dessin territorial et les monuments témoignant d'un état de choses passé.

---

<sup>17</sup> A. BODMER, *op. cit.*, p.79.

En conclusion, à l'exigence exprimée par Fatio de disposer, dans la demeure suburbaine, de toutes les «facilités de la ville» - et d'annuler ainsi la force du *principe de proximité*, intrinsèque dans la structure urbaine traditionnelle - le plan de 1936 répond par la mise en place d'un dispositif visant à imposer sur la surface du canton un *principe d'équivalence*.

Prenons en considération maintenant la pratique et l'expérience du patrimoine que la réalisation des aménagements prévus dans les deux projets impliquerait. Le territoire constitue l'espace d'une pratique exploratoire. Dans les deux cas, l'aménagement du territoire vise à créer les conditions d'une mise en évidence des lieux et des pratiques de l'habiter passées et présentes. Au même titre que chez Fatio, où les vieux villages et les nouvelles villas sont exhibés sur la surface du canton considérée comme un grand parc, le plan de zones exalte à la fois les présences des villages et des colonies d'habitations isolées. Parcourir les «surfaces publiques» du plan de zones permettrait de voir les différents lieux de l'habiter et d'assister ainsi à une véritable exposition de l'histoire du territoire *grandeur nature*, où les éléments physiques du paysage constituent les traces de l'histoire sociale et humaine. Cependant, aucune rhétorique du village en tant que modèle d'une vie communautaire à réactualiser n'informe les deux projets<sup>18</sup>. L'isolement auquel les villages, chacun dans sa singularité, sont condamnés relève de la conviction qu'ils constituent, selon les termes de Fatio, les témoignages d'un «état de choses [...] qui ne peut plus être ressuscité». Aménager le territoire en tant que paysage permettrait ainsi de faire cohabiter les dimensions apparemment opposées de la sauvegarde et du projet; de la contemplation et de la vie active; de la mémoire et de l'activité présente.

5. Notre intention n'est pas d'indiquer dans les paroles de Fatio la source d'inspiration du projet conçu sous la direction d'Albert Bodmer. Au sujet de la conception du plan de zones, d'autres projets *dessinés* pourraient être plus vraisemblablement signalés comme *sources*. Il s'agit de quelques projets illustrés dans les pages de la revue *L'Habitation*, tels que le plan de Washington et l'aménagement de la vallée de la Nidda réalisé par Ernst

---

<sup>18</sup> Il nous semble important de souligner la distance qui sépare l'approche de Fatio, visant à la mise en valeur des villages pris chacun dans sa singularité, de la rhétorique du village comme emblème de l'identité suisse qui a caractérisé l'Exposition nationale de 1896. Cette rhétorique s'est exprimée par la réalisation d'un village «en miniature», sorte de moyenne *idéaltypique* des villages suisses. Cf. B. CRETZAZ, «Un si joli village», in Coll., *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme? Images et identités suisses au XXe siècle*, Collection Histoire et société contemporaines, Université de Lausanne, 1987, N° 6.

May à Francfort<sup>19</sup>. Il nous semble en outre retrouver dans le plan de zones une concrétisation de l'«*urbs in horto*» évoquée par Werner Hegemann dans ses textes sur l'urbanisme aux États-Unis<sup>20</sup>, textes qui ont permis la diffusion en Europe des modèles urbains américains fondés sur l'enchevêtrement du maillage routier et d'un réseau continu d'espaces verts. Nous n'approfondirons pas cependant cet aspect de la conception du plan de zones. Les correspondances entre l'étude de Fatio et le plan de zones nous intéressent, nous l'avons vu, en tant qu'indices d'une continuité qui va au-delà du rapport concrètement entretenu par les deux études.

Les conditions de praticabilité des deux projets nous semblent se trouver dans la rencontre de deux phénomènes culturels: l'émergence du paysage comme objet de sauvegarde et la perception - non nostalgique, non négative - de l'effondrement de la séparation entre ville et campagne. La rencontre de ces problématiques oblige à refonder le rapport entre la nature et l'espace construit, entre l'existant comme héritage et la transformation de l'habitat selon les exigences de la «civilisation moderne». Dans les deux cas ici considérés, l'aménagement territorial est pensé comme une transformation créative de l'existant, en se confrontant aux thèmes de la *modernisation* et de l'*identité*. Les deux projets examinés se situent aux extrêmes (1899 et 1936) d'un processus débouchant sur l'affirmation d'une expérience territoriale spécifique. Cette dernière s'identifie à une constellation formée par une image urbaine (le parc *versus* l'opposition ville campagne), une finalité (sauvegarde), une thématique (modernité/identité), un domaine d'action (territoire) et une démarche (paysagère). Cette constellation configure une expérience territoriale spécifique, censée unifier *politique urbaine* et *politique de la sauvegarde* sur la base d'une démarche paysagère, qui se concrétise dans la mise au point du plan de zones. L'unification des politiques urbaine et de sauvegarde se propose finalement comme l'approche la plus pertinente afin de satisfaire l'aspiration à un mode de vie *hybride*, basé sur une occupation territoriale devant permettre de réunir les avantages contradictoires de la *proximité* et de l'*isolement*.

Notre intention est finalement d'esquisser ici un chantier de recherche, qui consisterait à mettre en série un certain nombre d'événements compris entre les deux dates extrêmes de 1899 et 1936, afin de reconstruire l'élaboration du discours sur le paysage et le territoire, ainsi

---

<sup>19</sup> «Le rôle des jardins ouvriers dans l'extension urbaine», *L'Habitation*, N° 6, 1936, pp. 96-99.

<sup>20</sup> W. HEGEMANN, *Der neue Bebauungsplan für Chicago*, Berlin, 1912, et *Ein Parkbuch*, Berlin, 1931.

que sur le type de compétence concernée, que nous avons vu à l'œuvre dans les projets examinés. A Genève, ce discours se construit sur la pratique d'architectes, photographes, hommes de culture et administrateurs, représentant souvent différents mondes culturels et esthétiques (le *Heimatschutz* et l'urbanisme rationnel) ainsi que politiques (les plans de Braillard et Bodmer se comptent parmi les instruments techniquement avancés du bref gouvernement socialiste). Nous nous bornerons à énumérer quelques-uns des événements à considérer. L'activité de Fred Boissonnas, dont les photos illustrent les livres de Fatio et accompagnent la présentation du plan de zones dans les rares articles écrits par Bodmer, a été fondamentale dans la mise en images et dans la production d'une certaine perception du paysage genevois (*voir illustration 10*). Les *Sites et paysages genevois* (1919), publication de Camille Martin qui est à l'origine de la Loi sur la sauvegarde des sites approuvée en 1920, également illustrée par Boissonnas (*voir illustration 11*). Le texte de Martin et l'activité menée par ce dernier au bureau du plan d'extension constituent deux événements essentiels dans l'affirmation de la sauvegarde du paysage comme problème d'urbanisme. Finalement, la «rationalisation» des services du Département des travaux publics réalisée par Braillard dès son entrée au gouvernement, perfectionne l'unification entre projet urbain et projet de sauvegarde. La suppression de la commission pour la sauvegarde des monuments et des sites et la création en 1934 d'une nouvelle commission d'urbanisme, loin de nier toute légitimité aux questions posées par la sauvegarde, vise à les ramener dans le domaine de l'urbanisme : la nouvelle commission, formée exclusivement d'architectes, devra en effet s'occuper de «toutes les questions intéressant le développement organique et esthétique du canton» y compris l'aménagement des espaces verts situés autour de l'agglomération, «préoccupation constante de l'urbanisme moderne»<sup>21</sup>.

Nous insistons sur l'intérêt d'inscrire ce segment de l'histoire des représentations urbaines en Suisse dans un contexte international. L'expression récurrente du constat de la confusion entre ville et campagne a lieu, dans le cas des acteurs de notre récit, dans le cadre d'un dialogue constant avec des interlocuteurs appartenant à d'autres contextes nationaux. Le rapport entretenu par Fatio avec Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, est fondamental pour comprendre son étrangeté face à la perception négative de la culture urbaine appartenant à ses collègues du *Heimatschutz*<sup>22</sup>. La culture urbaine et paysagiste allemande et américaine constitue pour sa part l'interlocuteur premier de la recherche conduite par

<sup>21</sup> Cf. *Mémoriaux du Grand Conseil*, 1933/1934, Annexes 10 janvier 1934.

<sup>22</sup> Cf. SMETS, *op. cit.*, pp. 21 et 147.

l'équipe de Braillard au sein du Département des travaux publics. Si, pour la période considérée, il est fondamental de situer les choix de politique culturelle et urbaine en Suisse sur l'arrière-fond des tensions entre la société urbaine et la société rurale<sup>23</sup>, il est également vrai que le discours que nous avons retracé à l'aide des deux études de 1899 et 1936 trouve une place à côté des multiples imaginaires de la modernité produits en Europe au cours des premières décennies du siècle. Dans l'adoption d'une démarche paysagère qui ne laisse de place ni à la nostalgie, ni à la simple conservation, se manifeste la volonté d'ancrer au contexte une modernisation inévitable. Laissée à elle-même, la modernisation se traduirait par l'uniformisation ou, selon une expression de Fatio, par la «banalisation» des lieux. La démarche paysagère de Fatio et du plan de zones visent justement à concilier un projet d'uniformisation du territoire avec la mise en valeur des singularités naturelles et construites.

Au cours des années quarante le plan de zones de Bodmer, seul plan régional élaboré en Suisse à ce moment-là, circulera dans les milieux des experts s'interrogeant sur les nouvelles perspectives aménagistes ouvertes par l'hypothèse d'un plan national<sup>24</sup>. Malgré l'intérêt manifesté au départ, la marginalisation de la recherche conduite à Genève semblerait signifier l'inactualité progressive d'une compétence construite sur la connaissance fine du contexte à transformer, telle que celle impliquée par l'approche paysagère de ce plan. L'urgence de mettre au point une uniformisation des procédures à l'échelle nationale aurait à l'inverse sanctionné l'épuisement du discours sur le territoire dont l'émergence se situe à la fin du siècle passé. Il ne s'agit que d'une hypothèse: le chantier de recherche vient seulement de s'ouvrir.

<sup>23</sup> H.-U. JOST, «Politique culturelle et valeurs nationales», in Coll., *Peuples inanimés... op. cit.*

<sup>24</sup> En particulier, au sein des *Congrès des Urbanistes Suisses* et de l'*Association pour le Plan d'Aménagement National*. Cf. E. COGATO LANZA, «Alla scoperta del territorio. Congressi e associazioni di urbanistica in Svizzera negli anni quaranta», in Coll., *Tra guerra e pace. Società, cultura e architettura nel secondo dopoguerra*, FrancoAngeli, Milano, 1998, pp. 77-86.



Illustration 1 : *La campagne genevoise d'après nature* (Sésegnin)



Illustration 2 : *La campagne genevoise d'après nature* (Petit-Saconnex)



Illustration 3 : *La campagne genevoise d'après nature* (Grand-Saconnex)



Illustration 4 : *La campagne genevoise d'après nature* (Villa au Petit-Saconnex)

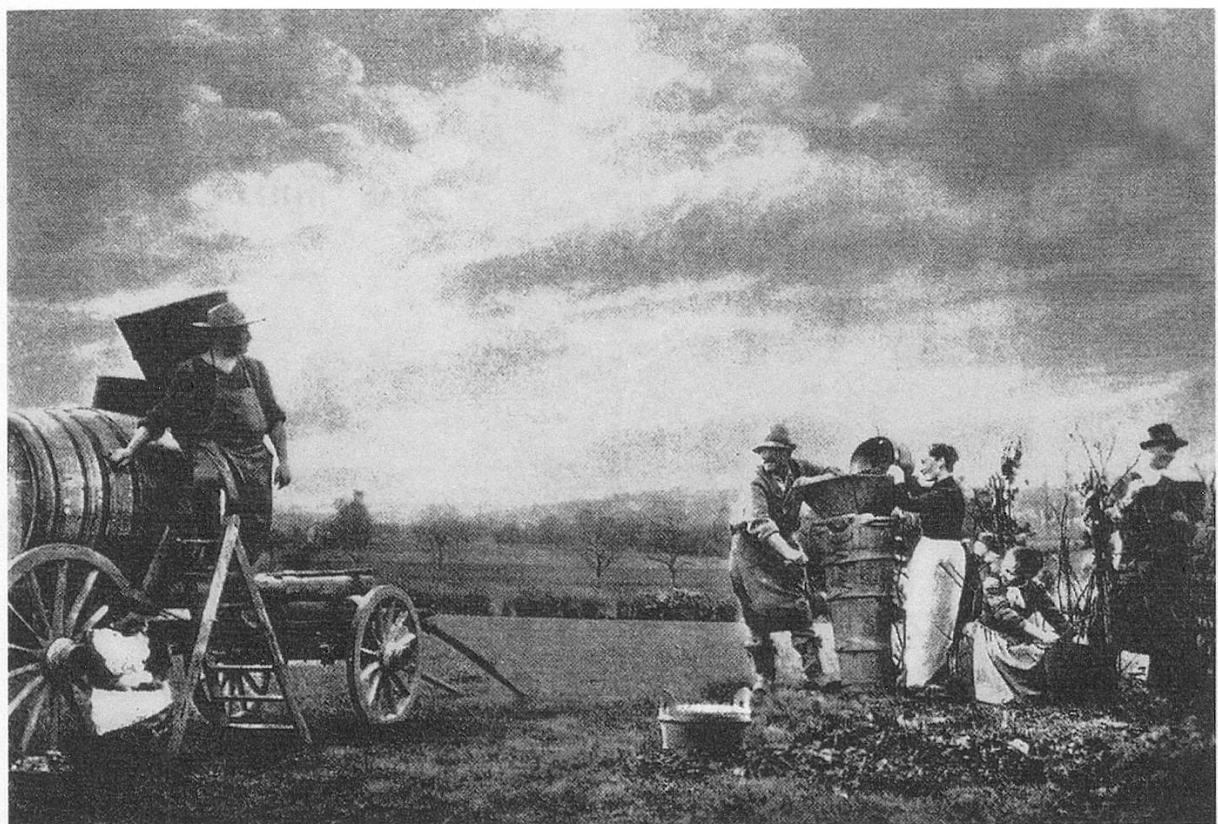


Illustration 5 : *La campagne genevoise d'après nature (vignerons au travail)*

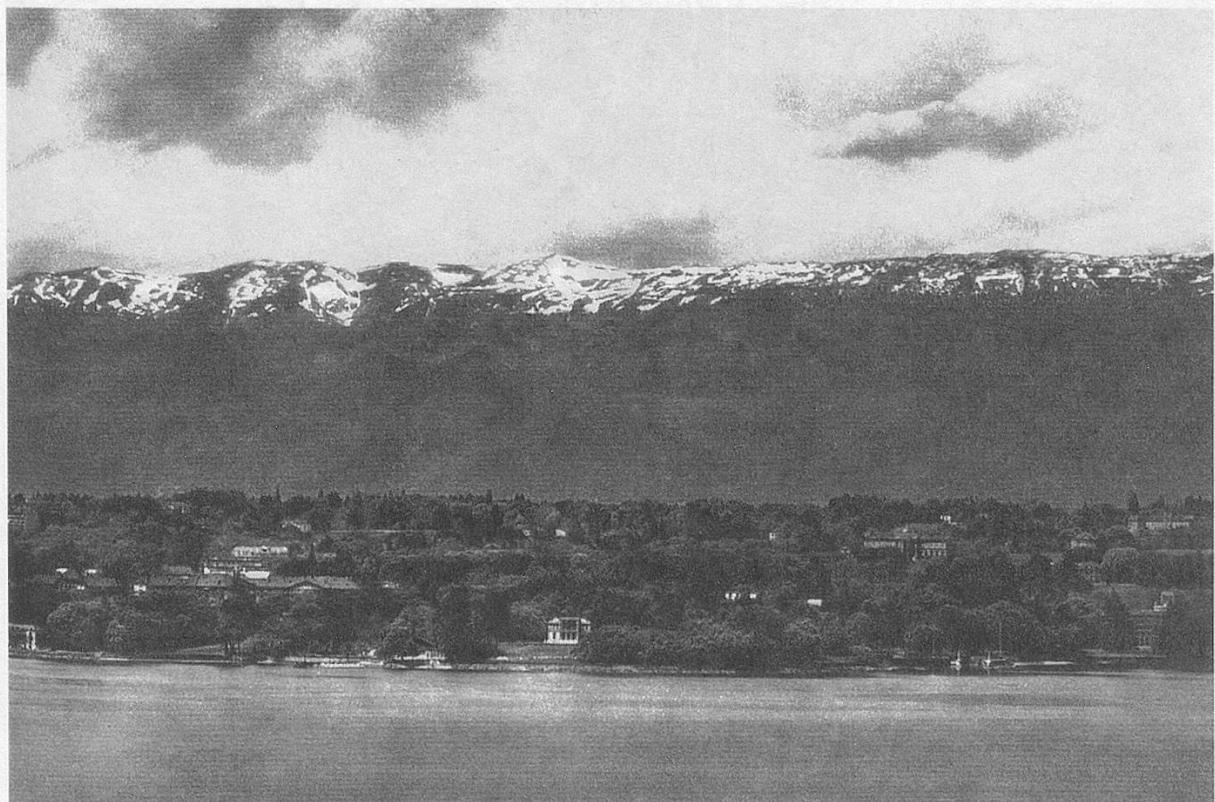


Illustration 6 : *Concours d'architecture pour l'édification d'un Palais de la Société des Nations, photographie panoramique au bord du lac*



Illustration 7 : *Plan directeur de la ville de Genève (1935)*

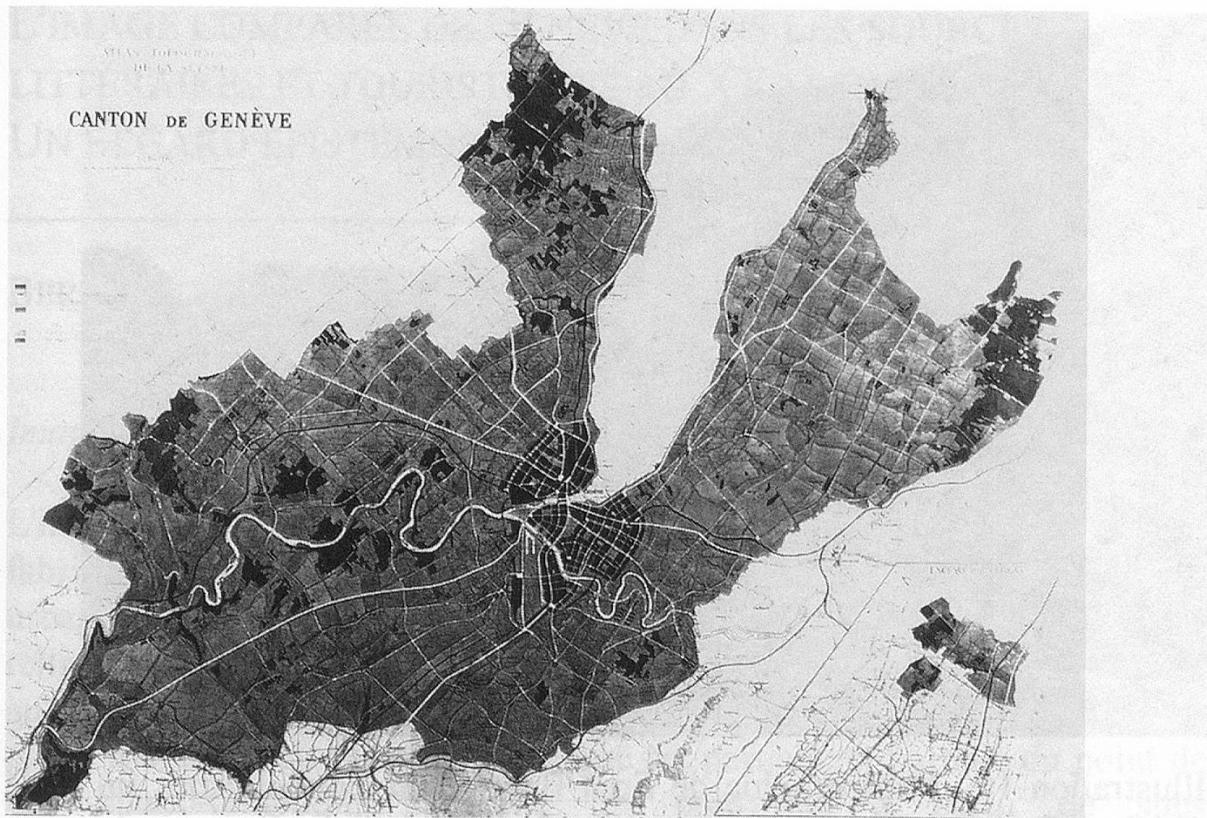


Illustration 8 : *Plan de zones du canton de Genève (1936)*

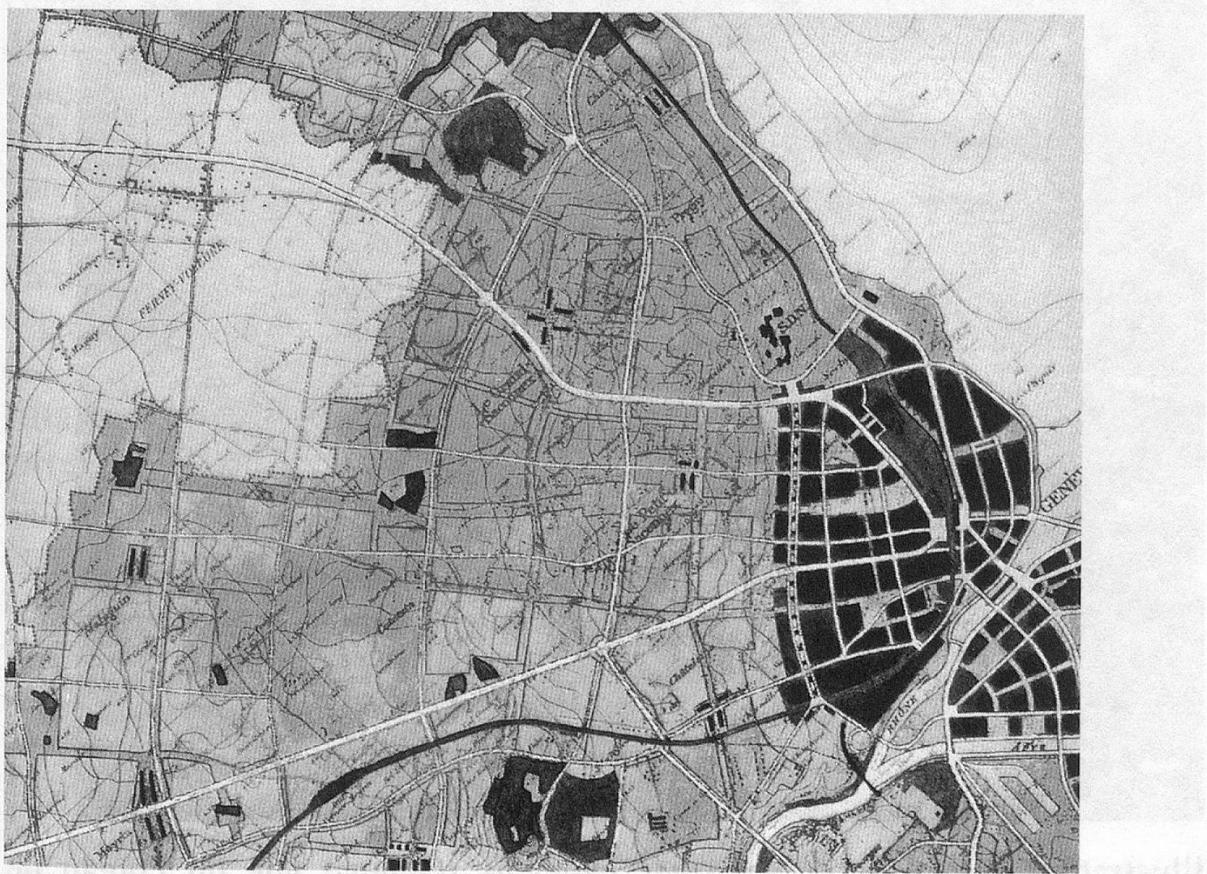


Illustration 9 : *Plan de zones (extrait du secteur de la rive droite)*



Illustration 10 : Photographie de Fred Boissonnas pour illustrer un texte d'Albert Bodmer. Il s'agit d'un paysage au bord de la Seymaz.



Illustration 11 : *Sites et paysages genevois* (Genève vue du coteau de Pinchat) (Photo: over si ob natoea ub hetho) zanox sti nstv : Q nolttautu